

Description

La ou le spécialiste de la migration conseillent, guident et encadrent des personnes issues de la migration. Ces professionnels favorisent leur intégration et les aident à résoudre les problèmes quotidiens, notamment administratifs, liés à leur séjour: assistance sociale, logement, assurances maladie, scolarisation des enfants, etc. Elles et ils les encouragent à s'intégrer au mieux dans leur nouvel environnement.

Leurs principales activités consistent à:

Conseil et médiation

- recevoir des demandeurs d'asile, des réfugiés et d'autres personnes immigrées, leur indiquer les procédures à suivre, les informer sur leurs droits et leurs devoirs
- conseiller et soutenir les migrants dans les problèmes qui se posent à eux et dans les démarches que cela implique, comme les requêtes aux différentes autorités et administrations qui gèrent les domaines de l'asile et des migrations
- intervenir auprès de différentes instances: employeur, administration locale, systèmes d'aide médicale et sociale, assurances, écoles, police et justice, etc.
- transmettre des informations, oralement ou par écrit, au besoin en recourant à des interprètes
- veiller à ce que certains individus ou petits groupes ne soient pas mis à l'écart ou défavorisés
- observer et écouter les migrants pour être en mesure de déceler les cas de détresse qui requièrent une aide médicale ou psychologique et entreprendre les démarches nécessaires
- prévenir et résoudre les conflits, au besoin en faisant appel à d'autres professionnels

Gestion et planification

- organiser, gérer et exploiter, en équipe, une unité d'accueil de migrants; faire respecter les règles de vie communautaire
- collaborer avec les autorités compétentes, informer le public, veiller à la compréhension des phénomènes migratoires et à l'acceptation des migrants par la population locale
- rédiger des rapports, consigner les observations qui peuvent aider à la compréhension de certains comportements
- rendre compte aux autorités et aux organismes responsables des établissements d'accueil
- suivre l'évolution des lois sur le travail, la formation, la scolarité ou encore les assurances sociales pour aider efficacement les migrants
- collaborer au sein d'un réseau d'institutions œuvrant dans le domaine de l'asile et des migrations, contribuer à l'amélioration des relations entre les différents partenaires

Environnement de travail

Les spécialistes de la migration sont très souvent en contact avec des femmes, des hommes et des enfants venus de pays divers. Ces professionnels travaillent au sein d'une équipe et collaborent avec des personnes actives dans des administrations publiques ou privées. Leurs horaires de travail sont en principe réguliers.

Formation

La formation de spécialiste de la migration s'acquiert en emploi.

Lieux

- Lausanne (VD)
- Tramelan (BE), avec modules à Genève et Sion (VS)

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

- 30 à 35 jours répartis sur 12 à 14 mois, selon le centre de formation

Conditions d'admission à l'examen

- Certificat fédéral de capacité (CFC), maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou titre jugé équivalent et 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'asile, de l'intégration ou de la migration avec un taux d'occupation de 50% minimum
- ou 6 ans d'expérience professionnelle avec un taux d'occupation de 50% au minimum, dont 4 ans dans le domaine de l'asile, de l'intégration ou de la migration

De plus, pour tou-te-s les candidat-e-s:

- Attestations de compétences requises ou attestations d'équivalence
- Problématique approuvée pour le travail d'examen

Titre obtenu

- Brevet fédéral de spécialiste de la migration

Contenu (modules)

- Introduction (connaissance de soi, organisation, techniques d'apprentissage)
- La migration dans le contexte social, ses causes et ses effets
- Les bases légales pour le travail de Spécialiste de la migration
- Communiquer, conseiller, accompagner et encadrer dans un contexte interculturel
- Soutenir et accompagner le séjour et l'intégration des personnes issues de la migration en collaboration avec les partenaires
- Assumer son travail de façon professionnelle et collaborative

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'analyse
- Écoute et compréhension d'autrui
- Esprit de décision
- Facilité de contact
- Désir d'aider les autres
- Tolérance et respect d'autrui

Perspectives professionnelles

Les spécialistes de la migration travaillent dans une structure financée, le plus souvent, par les pouvoirs publics: foyer d'hébergement pour demandeurs d'asile ou tout autre établissement offrant un encadrement, des consultations sociales, des bureaux de conseil sur le marché du travail, des cours ou des programmes de formation, des animations socioculturelles, etc.

Perfectionnement

Les spécialistes de la migration peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours organisés par des associations ou des institutions publiques ou privées dans divers domaines: social, culturel, linguistique, etc.
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en gestion d'équipe et conduite de projets ou en migrations et sociétés plurielles
- Diploma of Advanced Studies (DAS) en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale
- etc.

Pour plus de détails, consulter [orientation.ch/perfectionnement](https://www.orientation.ch/perfectionnement).

Professions voisines

- Accompagnateur social BF/Accompagnatrice sociale BF
- animateur socioculturel HES/Animatrice socioculturelle HES
- Assistant social HES/Assistante sociale HES
- Collaborateur de la coopération internationale/Collaboratrice de la coopération internationale
- Éducateur social ES/Éducatrice sociale ES
- Éducateur social HES/Éducatrice sociale HES
- Maître socioprofessionnel ES/Maîtresse socioprofessionnelle ES
- Spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle BF/Specialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle BF

Adresses

Caritas Suisse
Adligenswilerstrasse 15
Case postale
6002 Lucerne 2
Tél.: +41 41 419 22 22
<https://www.caritas.ch>

Centre interrégional de perfectionnement (CIP)
Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
Tél.: +41 32 486 06 06
<https://www.cip-tramelan.ch>

Croix-Rouge Suisse (CRS)
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: +41 58 400 41 11
<https://www.redcross.ch>

Examen professionnel fédéral de spécialiste de la migration (SpM)
Secrétariat de l'examen SpM
Place Robert-Walser 9
2501 Bienne 1
Tél.: +41 76 330 31 50
<http://www.specialiste-migration.ch>

Insertion Suisse
Seilerstrasse 22
3011 Berne
Tél.: +41 31 552 30 50
<https://www.insertionsuisse.ch>

Migrationplus
Case postale
2501 Bienne 1
Tél.: +41 78 809 97 70
<https://www.migrationplus.ch>

Partenaire formation.ch
Rue de la Borde 14
1018 Lausanne
Tél.: +41 21 512 01 12
<https://www.partenaire-formation.ch>

Savoir Social
Organisation faîtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social
Amthausquai 21
4600 Olten
Tél.: +41 62 205 60 10
<https://www.savoirsocial.ch>
<https://www.professionssociales.ch>